

Gilles CORDIER
commissaire
aux comptes

Pierre PAPROCKI
commissaire
aux comptes

Anne FOURNY
commissaire
aux comptes

Cécile BUESSARD
commissaire
aux comptes

43 rue des Mines
CS 23102
25403 AUDINCOURT CEDEX
tél. 03 81 35 51 41
fax. 03 81 30 63 33
audit@sodecc.fr



Certifiés ISO 9001 et 14001



RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Rapport sur les comptes annuels : 16 pages
Rapport spécial : 3 pages

Présentés à :

Mesdames et Messieurs les membres de l'Association

ADRA FRANCE
Adventist Development and Relief Agency
130 Boulevard de l'Hôpital
75013 PARIS

SIREN : 505 033 803

par

Pierre PAPROCKI,
Commissaire aux Comptes associé

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

ADRA FRANCE
Adventist Development and Relief Agency
130 Boulevard de l'Hôpital
75013 PARIS

SIREN : 505 033 803

Mesdames et Messieurs les Membres,

I. Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ADRA France, relatif à l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2018.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession des commissaires aux comptes.

II. Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés dans les paragraphes « Le tableau de compte d'emploi annuel des ressources globalisé » et « Autres informations » de l'annexe des comptes annuels concernant notamment les engagements restant à réaliser à la clôture de l'exercice et les heures de bénévolat dont a bénéficié l'association au titre de l'année 2018.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation du montant comptabilisé dans vos comptes, des engagements en matière d'indemnités futures de départ à la retraite au 31 décembre 2018, nos travaux ont consisté à apprécier la méthodologie retenue par l'association et à vérifier par sondages, sa correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.



En outre :

- *il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;*
- *il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*
- *il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;*
- *il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*
- *il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*

Fait à AUDINCOURT, le 11 juin 2019.

Pour SODECC AUDIT SARL :
Pierre PAPROCKI,
 Commissaire aux Comptes associé,



ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2018 (12 mois)				31/12/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	12 114,28	12 114,28				
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	163 892,95	90 752,87	73 140,08	6,74	72 156,59	6,25
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours	300 242,08		300 242,08	27,67		
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations	320,00		320,00	0,03	320,00	0,03
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	340,00		340,00	0,03	340,00	0,03
TOTAL (I)	476 909,31	102 867,15	374 042,16	34,48	72 816,59	6,31
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	12 112,55		12 112,55	1,12	16 616,60	1,44
Avances & acomptes versés sur commandes					3 259,87	0,28
Créances usagers et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	3 633,96		3 633,96	0,33	24 396,04	2,11
. Personnel					3 979,09	0,34
. Organismes sociaux					395,14	0,03
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	31 831,53		31 831,53	2,93	63 326,61	5,49
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	660 652,37		660 652,37	60,90	966 169,57	83,74
Charges constatées d'avance	2 627,87		2 627,87	0,24	2 798,62	0,24
TOTAL (II)	710 858,28		710 858,28	65,52	1 080 941,54	93,69
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	1 187 767,59	102 867,15	1 084 900,44	100,00	1 153 758,13	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise	861 088,24	79,37	814 461,80	70,59
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	-29 704,38	-2,73	46 626,44	4,04
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecarts de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	22 706,16	2,09	28 228,84	2,45
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL (I)	854 090,02	78,73	889 317,08	77,08
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	4 725,00	0,44	4 996,00	0,43
TOTAL (II)	4 725,00	0,44	4 996,00	0,43
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources	178 037,31	16,41	214 215,21	18,57
TOTAL (III)	178 037,31	16,41	214 215,21	18,57
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées	2 082,62	0,19	2 075,90	0,18
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	708,00	0,07	1 522,34	0,13
Autres	44 927,49	4,14	40 771,60	3,53
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	330,00	0,03	860,00	0,07
TOTAL (IV)	48 048,11	4,43	45 229,84	3,92
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	1 084 900,44	100,00	1 153 758,13	100,00

ENGAGEMENTS REÇUS

Legs nets à réaliser :

- acceptés par les organes statutairement compétents
- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

ENGAGEMENTS DONNÉS

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

Edité le 28/05/2019

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Ventes de marchandises	3 014,38		3 014,38	0,90	4 744,64	1,60	-1 730	-36,46	
Production vendue de biens	330 272,02		330 272,02	99,06	291 806,83	98,40	38 466	13,18	
Prestations de services	133,50		133,50	0,04			133	N/S	
Montants nets produits d'expl.	333 419,90		333 419,90	100,00	296 551,47	100,00	36 868	12,43	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			56 270,47	16,88	59 900,96	20,20	-3 630	-6,05	
Cotisations			17 570,00	5,27	16 000,00	5,40	1 570	9,81	
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			44 732,16	13,42	67 418,99	22,73	-22 686	-33,64	
Autres produits			154 411,78	46,31	279 923,37	94,39	-125 512	-44,83	
Reprise sur provisions, dépréciations			271,00	0,08			271	N/S	
Transfert de charges									
Sous-total des autres produits d'exploitation			273 255,41	81,96	423 243,32	142,72	-149 988	-35,43	
Total des produits d'exploitation (I)			606 675,31	181,96	719 794,79	242,72	-113 119	-15,71	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Exédent transféré (II)									
PRODUITS FINANCIERS:									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés			1 013,16	0,30	1 473,94	0,50	-460	-31,22	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges									
Différences positives de change			12,19	0,00			12	N/S	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (III)			1 025,35	0,31	1 473,94	0,50	-448	-30,40	
PRODUITS EXCEPTIONNELS:									
Sur opérations de gestion			2 451,16	0,74	115,11	0,04	2 336	N/S	
Sur opérations en capital			5 522,68	1,66	5 194,54	1,75	328	6,31	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Total des produits exceptionnels (IV)			7 973,84	2,39	5 309,65	1,79	2 664	50,18	
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			615 674,50	184,65	726 578,38	245,01	-110 904	-15,25	
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			-29 704,38	-8,90			-29 704	N/S	
TOTAL GENERAL			645 378,88	193,56	726 578,38	245,01	-81 200	-11,17	
CHARGES D'EXPLOITATION:									
Achats de marchandises			409,08	0,12	9 728,85	3,28	-9 319	-95,79	
Variations stocks de marchandises			4 504,05	1,35	-2 385,73	-0,79	6 889	288,85	
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements									
Autres achats non stockés			16 611,35	4,98	15 504,28	5,23	1 107	7,14	
Services extérieurs			48 329,50	14,49	33 277,86	11,22	15 052	45,23	
Autres services extérieurs			94 283,35	28,28	105 382,05	35,54	-11 099	-10,52	
Impôts, taxes et versements assimilés			2 669,00	0,80	2 139,12	0,72	530	24,78	
Salaires et traitements			99 031,90	29,70	64 259,33	21,67	34 772	54,11	
Charges sociales			47 690,93	14,30	30 685,69	10,35	17 005	45,42	
Autres charges de personnel									
Subventions accordées par l'association			1 000,00	0,30			1 000	N/S	



COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements	17 760,21	5,33	21 933,70	7,40	-4 173	-19,02
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations						
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations			1 339,00	0,45	-1 339	-100,00
.Pour risques et charges : dotation aux provisions	8 554,26	2,57	98 682,18	33,28	-90 128	-91,32
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées	297 123,25	89,11	299 405,61	100,96	-2 282	-0,75
Autres charges						
Total des charges d'exploitation (I)	637 966,88	191,34	679 951,94	229,29	-41 985	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion	7 412,00	2,22			7 412	N/S
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Total des charges exceptionnelles (IV)	7 412,00	2,22			7 412	N/S
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	645 378,88	193,56	679 951,94	229,29	-34 573	-5,07
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT			46 626,44	15,72	-46 626	-100,00
TOTAL GENERAL	645 378,88	193,56	726 578,38	245,01	-81 200	-11,17

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat	677 274,00		508 496,00			
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL	677 274,00		508 496,00			
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Prestations						
Personnel bénévole	677 274,00		508 496,00			
TOTAL	677 274,00		508 496,00			

TABLEAU DE COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES GLOBALISE AVEC AFFECTATION DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC PAR TYPE D'EMPLOIS

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		856 830,16 €
I - MISSIONS SOCIALES *	556 805,81 €	538 425,13 €	I - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	502 247,23 €	502 247,23 €
I.1. Réalisées en France	390 739,07 €		I.1. Dons et legs collectés	326 022,02 €	
- Actions réalisées directement			- Dons manuels non affectés	109 031,78 €	
- Versements à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels affectés		
	166 066,14 €		- Legs et autres libéralités non affectés		
I.2. Réalisées à l'étranger			- Legs et autres libéralités affectés	67 193,43 €	
- Actions réalisées directement			I.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	6 361,75 €		2 - AUTRES FONDS PRIVES	45 445,00 €	
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	6 361,75 €		3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	10 825,47 €	
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés			4 - AUTRES PRODUITS	12 153,64 €	
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publiques					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	73 386,06 €	538 425,13 €	I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	570 671,34 €	
3.1. Frais de communication	11 827,94 €		III - REPRIS DES PROVISIONS		
3.2. Autres frais	25 840,83 €		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	44 732,16 €	
3.3. Amortissements	6 426,92 €		IV - VARIATION DES FONDS DEBIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		36 177,90 €
3.4. Charges de personnel	29 290,37 €		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	29 704,38 €	
			VI - TOTAL GENERAL	645 107,88 €	538 425,13 €
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	636 553,62 €				
III - DOTATIONS AUX PROVISIONS					
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	8 554,26 €				
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	- €				
V - TOTAL GENERAL	645 107,88 €				
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public	- €				
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public	- €				
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	538 425,13 €		VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		538 425,13 €
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		856 830,16 €
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
	609 546,60 €		Bénévolat	677 274,00 €	
	67 727,40 €		Prestations en nature		
	677 274,00 €		Dons en nature		
Total			Total	677 274,00 €	



Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **1 084 900 ,44 €**.

Le résultat net comptable est une perte de **29 704,38€**.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés par le conseil d'administration du 20 mai 2019.

I - NATURE DE L'ASSOCIATION

ADRA-France est une association sociale et humanitaire fondée à Lyon le 16 Décembre 2007 régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901.

Cette association résulte de la fusion de trois associations appelées membres fondateurs :

- Le secours adventiste de France-sud créé le 18/07/1988
- Le secours adventiste de France-nord créé le 05/07/2003
- Adventist Development and Relief Agency France créé le 12/07/1989

II – OBJET DE LA SOCIETE

Le but de cette association est d'assister matériellement ou moralement tous ceux qui sont dans le besoin, sans distinction d'appartenance ethnique, politique, philosophique ou religieuse en France et partout dans le monde.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.



Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

- 9ème année de consolidation des comptes du siège avec les antennes locales.
- Aide Secours d'Urgence pour les Catastrophes survenues en 37 814,79 € en 2018
- Activités antennes : sur 69 antennes locales en décembre 2018, 60 ont été actives au cours de l'année et 3 ont été créées en 2018. (Saint Etienne, Salève, Troyes)
- Liste des 60 antennes actives : par ordre alphabétique.

Alès - Amiens - Angers - Angoulême - Annecy - Annemasse - Aubervilliers - Avignon - Bagnolet - Bordeaux - Bourges - Caen - Castres - Champigny - Collonges - Colmar - Dammarie les Lys - Dunkerque - Evry - Gap Alpes du Sud - Grenoble 2 - Grenoble Jouhaux - La Rochelle - Le Mans - Lille - Limoges - Lyon St Clair - Lyon Vendôme - Manosque - Mantes la Jolie - Marseille-Longchamp - Mitry Mory - Mulhouse - Nantes - Neuilly - Nice - Oberhoffen - Orléans - Paris Ile de France - Paris 13^{ème} - Pau - Périgueux - Provins - Puisieux Pontoise - Reims - Rennes - Rouen - Salève - Savigny le Temple - Strasbourg - Sud Ardèche - Thonon les Bains - Toulon - Toulouse - Tours - Valence - Versailles - Vincennes.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 176 667 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	12 114			12 114
Immobilisations corporelles	145 149	18 744		163 893
Immobilisations financières	320			320
Autres immobilisations financières	340			340
TOTAL	157 923	18 744		176 667
Construction en cours	0	300 242		300 242

Amortissements et provisions d'actif 102 867 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	12 114			12 114
Immobilisations corporelles	72 993	17 761		90 754
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	85 107	17 761		102 867

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Immobilisation agencement logement	74 804	41 365	33 439	5 et 10 ANS
Matériel de transport	53 679	32 788	20 891	4 ANS
Immobilisation mobilier	1 038	1 038	0	5 ANS
Immobilisation mobilier	11 846	370	11 477	5 ANS
Matériels	22 526	15 193	7 333	3, 4 et 5 ANS
Immobilisations incorporelles	12 114	12 114	0	3 et 4 ans
Immobilisations financières	660	0	660	Non amortit
TOTAL	176 667	102 867	73 800	
Immobilisation en cours	300 242		300 242	
TOTAL	476 909	102 867	374 042	

Etat des créances = 34 460 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant	31 832	31 832	
Charges constatées d'avance	2 628	2 628	
TOTAL	34 460	34 460	

Produits à recevoir par postes du bilan = 23 250- €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	23 250
Disponibilités	
TOTAL	23 250

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Provisions = 4 725 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques	4 996			271	4 725
TOTAL	4 996			271	4 725

Etat des dettes = 48 048€

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	2 083	2 083		
Fournisseurs	708	708		
Dettes fiscales & sociales	44 927	44 927		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	330	330		
TOTAL	48 048	48 048		

Charges à payer par postes du bilan = 20 808€

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	20 808
TOTAL	20 808

Les capitaux propres : le tableau des variations

	Solde au 01/01/2018	Augmentation	Diminution	Solde au 31/12/2018
Fonds associatif sans droit de reprise	814 462	46 626		861 088
Résultat	46 626		76 330	-29 704
Total	861 088	46 626	76 330	831 384
Subventions d'investissement	28 229		5 523	22 706
Totaux fonds associatifs	889 317	46 626	81 853	854 090
Fonds dédiés	214 215	8 554	44 732	178 037
Totaux fonds propres	1 103 532	55 180	126 585	1 032 127

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 333 420 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	3 014	0,90%
Dons	330 272	99,06%
Produits des activités annexes	133	0,04%
TOTAL	333 419,90	100,00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

AUTRES INFORMATIONS

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 23 250 €

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Produits à recevoir (468701 & 468709)	23 250
TOTAL	23 250

Charges constatées d'avance = 2 628 €

Charges constatées d'avances	Montant
Charges constatées d'avance (486101)	2 628
TOTAL	2 628

Charges à payer = 21 138€

Autres dettes	Montant
Charges à payer (46860100)	20 808
Produits constatés d'avance	330
TOTAL	21 138

Annexes (suite)

Le Compte Emploi Ressource :

En 2018, les fonds proviennent des dons et divers subventions reçus au niveau d'ADRA-France et des Antennes locales soit sous forme de dons manuels affectés ou non affectés.

Le montant des dons collectés par les Antennes locales est de 107 124€. Les recettes liées à leurs différentes activités s'élèvent à 45 373€.

Les fonds recueillis dans les Antennes locales ont été principalement affectés aux missions sociales réalisées en France, lorsqu'ils n'étaient pas collectés suite à un appel reçu du siège. Dans ce dernier cas les fonds reçus ont été enregistrés en fonds dédiés.

Le siège a reçu des subventions issues des Fédérations et de l'Union des Adventistes pour 45 445.00 € (UFACSA 35 000€, FFN 7 445 € et FFS 3 000€).

Solidarité protestante a versé à ADRA France 20 000 € en 2018 pour un projet en faveur des Rohingyas.

Les engagements à réaliser sur ressources affectés représentent la somme de 8 554 €. Et les prélèvements en 2018 se sont élevés 44 732€.

AUTRES INFORMATIONS

1- Rémunération des administrateurs

Aucune rémunération n'est versée aux administrateurs.

2- Commissariat aux comptes

Le commissaire aux comptes est : Monsieur Pierre PAPROCKI

3- Effectif moyen :

En 2018, l'effectif moyen a été de 3.62 salariés.

4- Bénévolat : Pour la sixième année consécutive nous avons quantifié le nombre d'heures de bénévolat au niveau des sections locales, cela équivaut à 68 550 heures que nous avons valorisées sur la base du smic horaire 2018, soit 677 274€.

**RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS REGLEMENTEES**

(article L.612-5 du Code de commerce)

*Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2018*

ADRA FRANCE
Adventist Development and Relief Agency
130 Boulevard de l'Hôpital
75013 PARIS

SIREN : 505 033 803

Mesdames et Messieurs les Membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du Code de commerce qui ont été conclues au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice écoulé.

Convention n°1 : subvention de fonctionnement reçue de l'association UFACSA « Union des Fédérations des Activités Culturelles et Sociales Adventistes »

- Nature de la convention :
 - ⇒ L'association UFACSA a alloué une subvention de fonctionnement à ADRA d'un montant de 35.000 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Convention n°2 : subvention de fonctionnement reçue de l'association FFN - Nord de la France « Fédération Adventiste France Nord »

- Nature de la convention :
 - ⇒ L'association FFN a alloué une subvention de fonctionnement à ADRA d'un montant de 7.445 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Convention n°3 : subvention de fonctionnement reçue de l'association FFS « Fédération Adventiste France Sud »

- Nature de la convention :
 - ⇒ L'association FFN a alloué une subvention de fonctionnement à ADRA d'un montant de 3.000 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Convention n°4 : refacturation de frais par l'association UFA « Union des Fédérations Adventistes »

- Nature de la convention :
 - ⇒ L'association UFA « Union des Fédérations Adventistes » a facturé des frais d'affranchissement à ADRA France pour un montant total de 3.894,37 €. Le solde restant à régler par ADRA France au 31/12/2018 s'élève à 1.494,59 €.



CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Fait à AUDINCOURT le 11 juin 2019.

Pour SODECC AUDIT SARL :
Pierre PAPROCKI,
Commissaire aux Comptes associé